

Construire un cadre référentiel de compétences pour la valorisation de la diversité

Graz, Nicosie, Sofia et Tallinn ont été les villes qui ont accueilli, au courant de l'année 2008, les débats organisés par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la deuxième phase de son projet «Politiques et pratiques de l'enseignement de la diversité socioculturelle».

L'objectif principal de cette deuxième phase étant l'élaboration d'un cadre référentiel de compétences des jeunes enseignants dans le but de valoriser la diversité dans le milieu scolaire, le groupe de projet, présidé par le Professeur Anne Lise Arnesen (Østfold University College, Faculty of Education, Norvège), a choisi d'associer dans ce travail plusieurs universités et centres de formation des enseignants autour de quatre Tables de consultation thématiques.

La première Table de consultation a eu lieu du 21 au 22 février 2008 au Centre européen des Langues vivantes à Graz (Autriche) et avait pour thème «La diversité linguistique et les compétences des nouveaux enseignants». La Table a reçu le soutien du Ministère fédéral de l'Éducation, des Arts et de la Culture de l'Autriche



Le groupe de projet du Conseil de l'Europe «Politiques et pratiques de l'enseignement de la diversité socioculturelle». De gauche à droite : Villano Qiriazzi, Lia Tsitsuashvili, Elisabeth Furch, Bernard Dumont, Anne-Lise Arnesen, Siyka Chavdarova Kostova, Julie Allan, Angelos Vallianatos et Karmen Trasberg.

ainsi que des *Pädagogische Hochschulen* de Kärnten et de Vienne. Le travail de coordination au niveau national a été assuré par le membre autrichien du groupe de projet du Conseil de l'Europe, Prof. Elisabeth Furch (*Pädagogische Hochschulen*, Vienne).

Les discussions ont porté sur l'expérience autrichienne dans le domaine de la

formation des enseignants à la diversité et plusieurs initiatives novatrices ont été examinées. On pourrait citer «*La plateforme de formation en ligne des enseignants SCOLION*», «*TRIO – un magazine tri-langues pour les enfants des classes de l'enseignement primaire*», «*L'enseignement des minorités autochtones de Burgenland*», «*Les surprises de la diversité linguistique dans les classes autrichiennes – résultats de recherche*».

Cette Table de consultation a créé la possibilité au groupe de projet du Conseil de l'Europe, de soumettre son travail relatif à l'élaboration du cadre référentiel de compétences à la diversité, à l'examen des acteurs du terrain, et notamment des enseignants, formateurs et chercheurs autrichiens. Les participants ont porté une attention particulière aux descripteurs des compétences relatives au développement de stratégies de communication positive en salle de classe.

La deuxième Table de consultation a réuni à Nicosie (Chypre) du 5 au 6 juin 2008, des enseignants et formateurs de Chypre et de la Grèce pour discuter sur le thème «L'inclusion sociale et les compétences des enseignants à l'éducation à la diversité». L'organisation de cette table a reçu le soutien du Ministère de l'Éducation et de la Culture de Chypre et en particulier de l'Institut pédagogique de Chypre, alors que le travail de coordination a été dirigé par le membre chypriote du groupe de projet du Conseil de l'Europe, Dr. Pavlina Hadjithéodoulou-Loizidou (Pedagogical Institute, Nicosie).

L'examen de la situation actuelle de la diversité et de l'inclusion sociale à Chypre a été suivi par la présentation d'une série d'études de cas et d'exemples de bonnes pratiques, parmi lesquels on pourrait mentionner l'étude de cas sur «Les écoles Phaneromeni à Nicosie» qui font partie d'une Zone d'éducation prioritaire (Z.E.P.); les travaux de recherche d'universitaires grecques et chypriotes relatifs aux rôles des compétences des enseignants sur l'identité, la diversité et l'inclusion sociale; les études «La déconstruction des représentations TV comme moyen d'éducation interculturelle», «La semaine de l'éducation interculturelle: une approche par expérience de la diversité dans la formation initiale des enseignants».

Les participants ont également eu l'occasion de discuter des compétences proposées par le groupe de projet du Conseil de l'Europe et en particulier des compétences relatives à la construction du savoir en matière de diversité socioculturelle ainsi que des compétences

de communication et sensibilité interculturelles. Ils ont souligné que les compétences ne devraient pas être considérées comme une solution miracle pour traiter, gérer et promouvoir la diversité, mais doivent également être adaptées au contexte social et historique et aux questions de justice sociale, d'égalité et de réussite de tous les élèves à l'école.

À l'issue des discussions, des recommandations spécifiques ont été formulées à l'attention du groupe de projet du Conseil de l'Europe concernant la première structure du cadre référentiel des compétences. Le groupe a également décidé de lancer une *Plateforme de collaboration en ligne*, pour associer tous les participants dans les travaux de finalisation du cadre.

«La diversité ethnique et culturelle et les compétences des enseignants» était le thème de la troisième Table de consultation qui a eu lieu du 25 au 27 septembre 2008 à Sofia (Bulgarie) avec le soutien du Ministère de l'Éducation et de la Science et la Faculté de Pédagogie de l'Université St. Kliment Ohridski. La coordination nationale des travaux a été dirigée par Assoc. Prof. Siyka Chavdarova – Kostova (Sofia University, Faculty of Pedagogy, Head of Chair « Theory of Education »), membre bulgare du groupe de projet du Conseil de l'Europe.

Lors des discussions il a été souligné que l'efficacité de la préparation pédagogique des enseignants pour travailler dans des environnements scolaires multiculturels dépend en grande partie de la coopération optimale entre les établissements universitaires et les pouvoirs publics. Les compétences sur la diversité, ainsi que les principes et les concepts devraient faire partie de la stratégie nationale et des réformes entreprises dans le secteur de l'éducation.

Les discussions ont été enrichies par les résultats des études des cas sur la «Formation des enseignants à la diversité ethnique et culturelle – les cas de l'Université Shumen et l'Université du Sud-Ouest» et «Le rôle actif des étudiants pour effectuer leur pratique professionnelle dans des environnements

multiculturels lors de leur cursus universitaire». Dans les discussions de groupe l'accent a été mis sur la nécessité de plus de travaux pratiques des futurs enseignants dans les écoles représentatives des différents types de diversité.

La série des Tables de consultation a été clôturée à Tallinn (Estonie) par l'organisation du 16 au 17 octobre 2008 de la quatrième Table portant sur le thème «La diversité et l'accompagnement des nouveaux enseignants» avec le soutien du Ministère de l'Éducation et de l'Université de Tartu. La coordination nationale des travaux a été dirigée par Prof. Karmen Trasberg (University of Tartu, Head of Department of Foreign Languages).

Cette dernière Table de consultation a donné la possibilité aux experts et membres du groupe de projet d'examiner des questions relatives à l'application pratique des compétences lors des périodes d'accompagnement des nouveaux enseignants et à la lumière des résultats obtenus dans le cadre de programmes spécifiques qui existent dans différents pays nordiques (Suède, Norvège, Finlande) et pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie).

Tirant les conclusions de cette dernière Table, Prof. Julie Allan (University of Stirling, Scotland, UK) souligne entre autres que la plus grande leçon que le groupe de projet a tiré de son travail en 2008 est la valeur ajoutée apportée par la mutualisation des expériences des experts, enseignants, formateurs, chercheurs de l'ensemble des pays participants et c'est grâce à leurs regards croisés que le groupe a pu construire un cadre référentiel de compétences qu'il souhaite voir appliqué dans les programmes de formation initiale des enseignants de plusieurs pays européens.



Contact:
Villano Qiriazhi
villano.qiriazhi@coe.int

Bulletin éducation



Editorial

«Je ne hais pas les opinions contraires aux miennes [...] Et il ne fut jamais au monde deux opinions pareilles, non plus que deux poils ou deux grains. Leur plus universelle qualité, c'est la diversité»¹. Cette observation sur la diversité et la place qu'elle occupe naturellement dans le monde et dans nos vies ne date pas d'une conférence récente mais du XVI^e siècle, sous la plume de Michel de Montaigne.

Mais, en ce tout début du XXI^e siècle, voir dans la diversité un aspect ordinaire et heureux de la vie n'est pas aussi simple que l'on pourrait l'espérer. Le rejet de l'autre est un problème majeur dans le monde contemporain; des organisations comme le Conseil de l'Europe placent d'ailleurs au cœur de leurs activités la reconnaissance de l'importance et de la valeur de la diversité.

De nombreuses initiatives ont été lancées pour encourager la compréhension interculturelle, la multiplicité des perspectives, le dialogue interreligieux, etc. . . . Plusieurs de ces initiatives sont mises en œuvre dans le cadre du Livre blanc sur le dialogue interculturel «Vivre ensemble dans l'égalité de dignité», adopté en mai 2008 par le Comité des Ministres². Peut-on imaginer d'autres mesures à inscrire dans le paysage actuel des projets novateurs et de qualité ? Par quoi compléter la panoplie actuelle des instruments et des mesures ?

Toute action individuelle, quelle que soit la qualité de la réflexion qui a présidé à son élaboration, risque d'échouer si elle ne s'articule pas harmonieusement avec les autres initiatives poursuivant les mêmes fins. De même que l'on ne peut mettre le doigt sur une cause unique de l'intolérance, de la discrimination et de l'exclusion, de même les mesures prises pour les combattre sont interdépendantes et ne sauraient être isolées les unes des autres. Ce n'est pas une symphonie mais une cacophonie que produisent les musiciens d'un orchestre, aussi talentueux soient-ils individuellement, s'ils s'ignorent les uns les autres. Il en est de même des différentes entités du Conseil de l'Europe mais aussi des différentes organisations internationales qui poursuivent des buts similaires.

Le Centre européen Wergeland, centre de ressources pour l'éducation à la compréhension interculturelle, aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique, qui ouvrira ses portes en février 2009 grâce à la générosité des autorités norvégiennes (page 5), est un exemple très original de coopération entre le Conseil de l'Europe et ses États membres. Ce centre, dont le conseil d'administration comprendra trois membres désignés par le Conseil de l'Europe et quatre par le Gouvernement



Villa Grande, Bygdøy, Oslo, futur siège du Centre européen Wergeland.